

MODULE : PHONETIQUE CORRECTIVE & ARTICULATOIRE

NIVEAU : 2^{ème} ANNEE// SEMESTRE IV// GROUPES : 01, 02 & 03

ENSEIGNANTE: Mme Nassima KHENDOUDI

II. LE CODE ORAL ET LE CODE ECRIT

La phonétique ne peut être envisagée comme un outil accessoire pour le linguiste, elle est comme le souligne Lyons : « une science très élaborée, qui intègre certains domaines de la physiologie et de la physique, tout en ayant ses propres conditions de pertinence, ses propres méthodes de recherche et d'expérimentation et son propre vocabulaire technique ».

1. Les critères de distinction entre le code oral et le code écrit

Les **quatre critères** qui fondent la distinction établie par les linguistes entre le code écrit et le code oral sont :

- ✓ Le message oral s'échange entre un émetteur et un récepteur dans le cas de la conversation de manière immédiate. **Exemple** : quand la personne **A** parle, la personne **B** peut à son tour prendre la parole, la réponse est instantanée.
- ✓ Le message oral place l'émetteur et le récepteur dans un contexte situationnel identique. Le message écrit doit s'il veut faire jouer un rôle au contexte situationnel, le décrire : il y'aura beaucoup plus de description dans un roman que dans une pièce de théâtre jouée et parlée dans un décor.
- ✓ Le message oral utilise des éléments informateurs que le message écrit ne retrouve que de manière indirecte : le débit, les intonations, les pauses et les accents d'intensité sont extrêmement importants pour la compréhension du message par le récepteur. Or comment le message écrit peut-il conserver ce qu'apportent ces éléments prosodiques ? Il emploie la ponctuation.
- ✓ Toute conversation s'accompagne de gestes que le message écrit ne peut compenser par le vocabulaire, c'est pourquoi le message écrit est relativement plus long que le message oral.

2. Les oppositions entre le code oral et le code écrit

2.1. Phonème/Graphème

Le mot écrit
assemblage d'éléments que nous appelons

GRAPHEMES

Exemple

Vous venez avec moi

16 graphèmes

Le mot oral
ensemble de sons que nous appelons

PHONEMES

Exemple

[vuveneavεkmwa]

13 phonèmes

2.2. La marque du nombre

Le pluriel n'existe que par opposition au singulier.

Exemple : Leurs livres **sont** ouverts.

[loerlivrsδ(t)uver]

2.3. Le genre des adjectifs

Catégorie 1

Adjectifs
invariables
dans le **CO** et
le **CE**

Exemple :

Triste, large....

C.E
Masc // Fém

Public // Publique
Noir // Noire

Adjectifs invariables
dans le **CO** mais variables
dans le **CE**

Exemple :

← →

C.O
Masc // Fém

[pyblik] // [pyblik]
[nwar] // [nwar]

Catégorie 2

A l'oral le
féminin est
terminée par
une consonne
qui disparaît
au masculin
et à l'écrit le
masculin présente

le graphème de
la consonne que
l'on retrouve au
féminin assortie
de « e »

Exemple :

Masc/Fém

Vert // Verte

[ver] // [vert]

A l'oral le
masculin
se termine
par une
syllabe
ouverte
et le
féminin

par une
syllabe
fermée.
A l'écrit
le masculin
se termine

par une

consonne

comporte
cette consonne
doublée

Exemple :

Masc/Fém

Léger//Légère

[leje]//[lejɛr]

et le féminin

2.4. Les marques de la personne

Exemple : le verbe « chanter »

CODE ECRIT	CODE ORAL
1. Je chante	[ʒəfãt]
2. Tu chantes	[tyfãt]
3. Il chante	[ilfãt]
4. Nous chantons	[nu fãtõ]
5. Vous chantez	[vufãte]
6. Ils chantent	[ilfãt]

A l'écrit comme à l'oral, nous constatons que les formes de **1 à 6** se distinguent par les éléments « **préposés** » ou « **postposés** » à un élément central « radical » **chant**

Les éléments préposés

A l'écrit	A l'oral
6 morphèmes	5 morphèmes
(Je. Tu. Il. Nous. Vous. Ils)	(ʒə .ty.il.nu.vu.il)

Les éléments postposés

A l'écrit	A l'oral
5 morphèmes	2 morphèmes
(e.es.ons.ez.ent)	(õ.e)